

## Formation postgrade pour l'officine et le cabinet

Le modèle de formation postgrade en HC repose sur 2 niveaux. Le but est de rendre les pharmaciennes compétents pour un conseil et un suivi homéopathique de patients en officine et en cabinet.

1

### Certificat de formation complémentaire en Homéopathie Classique

#### Formation théorique

- Formation approfondie modulaire et basée sur la pratique pour pharmaciennes, médecins et vétérinaires (ESRHU)
- Examen de base

#### Formation pratique

- Travail en officine
- Supervision / discussion de cas
- Rapport d'activité / documentation de cas cliniques
- Fabrication de médicaments et documentation

Traitement et suivi de cas simples, aigus

2

### Diplôme OSPH en Homéopathie Classique

- Activité en officine ou en cabinet
- Cours de perfectionnement
- Supervision
- Etude personnelle
- Travail de diplôme
- Basé sur les connaissances du certificat de formation complémentaire
- Condition préalable pour l'homologation facilitée RME & ASCA
- Délivré par l'OSPH

Traitement et suivi de cas complexes aigus et chroniques

Pour plus d'informations sur la formation voir [www.esrhu.com](http://www.esrhu.com) et [www.osph.ch](http://www.osph.ch).

*„L'homéopathie est la méthode la plus moderne et la plus élaborée pour traiter des malades de façon économique et sans violence“*

Mahatma Gandhi, 30 août 1936

#### Contact

OSPH/SAGH  
Ordre Suisse des Pharmaciens  
Homéopathes

[info@osph.ch](mailto:info@osph.ch)  
[www.osph.ch](http://www.osph.ch)



09/17

# Ordre Suisse des Pharmaciens Homéopathes

Compétence  
Formation  
Mise en réseau

OSPH SAGH



### Qui sommes-nous?

L'Ordre des Pharmaciens Homéopathes (OSPH) a été fondé en l'an 2000. Il se définit comme société professionnelle indépendante pour les pharmaciens pratiquant l'homéopathie en Suisse. L'OSPH est membre fondateur de la Société Suisse de Phytothérapie et de Médecine Complémentaire.

### Que proposons-nous?

- Formation postgrade et continue en Homéopathie Classique (HC)
- Représentation des intérêts des détenteurs du titre vis-à-vis de pharmaSuisse
- Reconnaissance des cours auprès de la FPH
- Plateforme d'information, d'échange d'expérience et de mise en réseau professionnelle

### Quels sont nos buts?

- Garantie d'une formation postgrade et continue académique de haute qualité en HC pour pharmaciens/ennes
- Promotion d'une relève qualifiée en HC
- Echange d'expérience entre pharmaciens/ennes homéopathes
- Positionnement de l'officine comme premier contact pour un conseil compétent en homéopathie auprès de la population
- Engagement pour les intérêts et la reconnaissance des pharmaciens/ennes dans le contexte professionnel, politique et réglementaire
- Mise en réseau et promotion du travail interdisciplinaire des groupes professionnels académiques au sein de l'homéopathie



### Comment devenir membre?

Devenez supporter de la pharmacie homéopathique en Suisse, profitez de nos prestations et de nos possibilités de mise en réseau: Devenez membre de l'OSPH!

- Membres ordinaires: Pharmacien/ennes avec une formation homéopathique d'au moins 50 h
- Membres extraordinaires : Pharmaciens/ennes ne répondant pas (encore) aux critères d'admission, mais voulant soutenir l'OSPH

Le formulaire d'adhésion, nos statuts ainsi que d'autres informations sont à votre disposition sur notre site internet.

Nous nous réjouissons de votre contact!

Votre Ordre Suisse des Pharmaciens Homéopathes (OSPH)